



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 030/2026

Séance du 19 Mai 2026

Nomenclature « actes » :
5.3 Désignation de
représentants

L'an 2026 le 19 Mai à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier CORBEAUX, Maire.

Date de convocation :

07/05/2026

Date d'affichage :

07/05/2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	23
Présents :	21
Pouvoirs :	2
Votants :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :

MM. : CORBEAUX Didier, NARDUCCI Laura, ROUSIES Jérémy, LA GUERCHE Chrystel, LAURENT Jean-Christian, ABARO Nadège, MARIE Stéphane, WILMOTTE Christine, GREVREND Stéphane, HERBECQ Emmanuel, HASSAINI Lila, CROIX Jean-Marc, GHAFILA Nordine, PAUMAT AJAX Aude, GUEGANT Kathleen, OLIVIER Emmanuel, BROSGOL Laetitia, ELIE Inès, CROIX Evelyne, CHOINET Muriel, GERARDIN Frédéric, NEMES Mickaël, OURRAD Séverine.

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

M. GREVREND Stéphane à M. GHAFILA Nordine, Mme PAUMAT AJAX Aude à Mme LA GUERCHE Chrystel

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

Secrétaire de séance :

Mme LA GUERCHE Chrystel

Objet : CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-21 et L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la création des Commissions ;

Considérant qu'en application de l'article L2121-21 du CGCT cette élection fait l'objet d'un scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder ;

Considérant que, le Conseil Municipal fixe librement le nombre des Commissions permanentes, le nombre de conseillers municipaux qui les composent, ainsi que la durée de leurs mandats au sein des Commissions ;

Et sur proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire,

Informe :

Que conformément à l'Article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal est compétent pour créer des Commissions, qui peuvent revêtir un caractère permanent (pour la durée du mandat) ou qui peuvent être créées, au cours de

chaque séance, pour étudier les questions soumises au Conseil Municipal soit à l'initiative de ses membres.

Que le conseil Municipal fixe librement le nombre des Commissions, le nombre de conseillers municipaux qui les composent, ainsi que la durée de leurs mandats au sein de chacune.

Que ces Commissions sont privées de tout pouvoir décisionnel. Elles ne peuvent ni délibérer ni décider en lieu et place du Conseil Municipal, même si le point de vue qu'elles expriment emporte l'adhésion d'une large majorité de ses membres.

Que toutes les Commissions sont présidées de droit par le Maire. Elles doivent être convoquées dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la Majorité des membres qui les composent. Lors de cette première réunion, chaque commission désignera son Vice-président, qui pourra la convoquer et présider les réunions en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Propose :

Dans l'optique de permettre aux élus de travailler dans différents domaines et sujets amenés de créer douze commissions composées de six ou neuf membres :

Dénomination	Attribution	Nombre de membres
Commission Affaires Scolaire et A.P.E	Renforcement du lien entre la commune, les écoles et les APE ; Développement du bien-être à l'école ; Actions sur l'écologie et le développement durable à l'école ; Temps d'échanges avec les parents ; Développement du numérique.	6
Commission Travaux et Développement durable	Entretien préventif sur le patrimoine et audit d'utilisation ; Mise aux normes des bâtiments ; Valorisation et optimisation de l'existant ; Amélioration du cadre de vie ; Développement durable.	6
Commission Jeunesse et Mouvement associatif	Mise en place d'un forum annuel des associations et actions concrètes sur les finances, la communication, les formations et les actions citoyennes ; Mise en place d'une Semaine de la Jeunesse ; Mise en place de formations et de recyclages aux premiers secours.	6
Commission Activités périscolaires et de loisirs	Création d'un Pôle Éducation et Citoyenneté ; Enfance et continuité éducative ; Accueils de loisirs et périscolaires ; Soutien à la parentalité ; Citoyenneté et lien social.	6
Commission Seniors et Grand âge	Création d'un Comité des Aînés ; Création d'un Pôle Santé ; Développement de l'accès aux nouvelles technologies ; Actions envers les seniors et le grand âge.	6
Commission Sports et relations avec les clubs sportifs	Accompagnement des associations sportives ; Mise en place d'actions innovantes en direction des habitants ; Optimisation du complexe sportif Oscar DOOM.	6

Commission Affaires sociales	Actions à mener avec les partenaires insu Actions à mener avec les responsables du suivi RSA ; Valorisation des compétences des citoyens – Accueil des habitants ; Coopération avec les communes voisines.		Envoyé en préfecture le 21/05/2026
			Reçu en préfecture le 21/05/2026
			Publié le
			ID : 059-215901042-20260519-DEL0302026-DE
Commission Habitat	Mise en place d'une permanence d'accueil des locataires ; Mis en place des dispositifs visant à réduire l'habitat vacant ; Accompagnement des propriétaires ; Aménagement d'un logement d'urgence.	6	
Commission Sécurité du quotidien	Permanence hebdomadaire Police Municipale ; Sécurisation des abords des écoles et passages piétons ; Renforcement des missions de la Police Municipale ; Dispositif Voisins vigilants ; Renforcement de la vidéoprotection.	6	
Commission Festivités et animations communales	Festivités annuelles (ducasses, braderies, brocantes, feu d'artifice) ; Animations festives (fête des voisins, fête de la musique, concerts) ; Marché de Noël.	9	
Commission Démocratie Locale	Réunions de quartiers régulières ; Retransmission des conseils municipaux ; Consultations citoyennes ; Achats groupés.	6	
Commission Information et Communication	Mise en place d'une plateforme numérique BEUXEIDIENS INFOS ; Lettre d'information Mail ou SMS.	6	

Dans les communes de 1000 habitants et plus, la composition des Commissions est déterminée selon la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Que suite à la composition du conseil, chaque groupe d'élus soit représenté de la façon suivante :

Pour les commissions composées de six membres et sept membres :

-Groupe majoritaire : 5 sièges
-Groupes n'appartenant pas à la majorité municipale : 1 siège

Pour les commissions composées de Neuf membres :

-Groupe majoritaire : 7 sièges
-Groupes n'appartenant pas à la majorité municipale : 2 sièges

Que conformément à l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas procéder par scrutin secret si le conseil municipal se prononce à l'unanimité et qu'en l'absence de pluralité de liste, il ne sera pas procédé au scrutin.

Demande :

Au conseil Municipal :

- De procéder à la création des commissions avec les attributions reprises ci-dessus ;
- Approuver la répartition des sièges et de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour la désignation des membres des commissions ;
- Demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir présenter leurs candidatures.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, a l'unanimité :

- **Approuve** la création des douze commissions municipales avec leurs dénominations et leurs attributions comme reprises ci-dessus ;
- **Décide** de fixer le nombre de siège de la manière suivante :
 - Pour les commissions composées de six membres et sept membres :**
 - Groupe majoritaire : **5 sièges**
 - Groupes n'appartenant pas à la majorité municipale : **1 siège**
 - Pour les commissions composées de Neuf membres :**
 - Groupe majoritaire : **7 sièges**
 - Groupes n'appartenant pas à la majorité municipale : **2 sièges**
- **Approuve** à l'unanimité, conformément à l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas procéder par scrutin secret ;
- **Procède** à l'élection des membres des commissions municipales :

Nombres de membres	Libellé	Membres du Conseil
6	Commission Affaires Scolaire et A.P.E	Madame Laura NARDUCCI, Madame Inès ELIE, Madame Chrystel LA GUERCHE, Monsieur Jean Christian LAURENT, Madame Lila HASSAINI, Monsieur Mickael NEMES.
6	Commission Travaux et Développement durable	Monsieur Jérémy ROUSIES, Monsieur Emmanuel HERBECQ, Monsieur Nordine GHAFILA, Madame Laura NARDUCCI, Monsieur Stéphane GREVREND, Monsieur Frédéric GERARDIN.
6	Commission Jeunesse et Mouvement associatif	Madame Chrystel LA GUERCHE, Monsieur Nordine GHAFILA, Monsieur Jean Christian LAURENT, Monsieur Stéphane MARIE, Madame Laura NARDUCCI, Monsieur Mickael NEMES.
6	Commission Activités périscolaires et de loisirs	Monsieur Jean Christian LAURENT, Madame Inès ELIE, Madame Lila HASSAINI, Madame Chrystel LA GUERCHE, Madame Kathleen GUEGANT, Madame Séverine OURRAD.
6	Commission Seniors et Grand âge	Madame Nadège ABARO, Madame Lila HASSAINI, Monsieur Jean Marc CROIX, Monsieur Emmanuel HERBECQ, Madame Christine WILMOTTE, Madame Muriel CHOINET.
6	Commission Sports et relations avec les clubs sportifs	Monsieur Stéphane MARIE, Madame Lila HASSAINI, Madame Chrystel LA GUERCHE, Madame Aude PAUMAT AJAX, Madame Laetitia BROSGOL, Madame Christine WILMOTTE.

7	Commission Affaires sociales	Madame Lila HASSAINI, Madame Nadège ABARO, Monsieur Jean Christian LAURENT, Madame Laetitia BROSGOL, Madame Kathleen GUEGANT, Monsieur Stéphane GREVREND, Madame Evelyne CROIX.	Envoyé en préfecture le 21/05/2026 Reçu en préfecture le 21/05/2026 Publié le ID : 059-215901042-20260519-DEL0302026-DE
6	Commission Habitat	Monsieur Stéphane GREVREND Monsieur Nordine GHAFLA Madame Nadège ABARO Monsieur Jean Marc CROIX Madame Laetitia BROSGOL Madame Muriel CHOINET	
6	Commission Sécurité du quotidien	Madame Inès ELIE, Monsieur Nordine GHAFLA, Monsieur Jean Christian LAURENT, Monsieur Stéphane GREVREND, Madame Laura NARDUCCI, Monsieur Frédéric GERARDIN.	
9	Commission Festivités et animations communales	Monsieur Emmanuel HERBECQ, Monsieur Emmanuel OLIVIER, Madame Aude PAUMAT AJAX, Madame Laetitia BROSGOL, Madame Inès ELIE, Madame Chrystel LA GUERCHE, Madame Nadège ABARO, Madame Evelyne CROIX, Madame Séverine OURRAD.	
6	Commission Démocratie Locale	Monsieur Nordine GHAFLA, Monsieur Stéphane GREVREND, Monsieur Emmanuel OLIVIER, Madame Lila HASSAINI, Madame Chrystel LA GUERCHE, Monsieur Mickael NEMES.	
6	Commission Information et Communication	Monsieur Emmanuel OLIVIER, Monsieur Emmanuel HERBECQ, Monsieur Nordine GHAFLA, Madame Laetitia BROSGOL, Madame Lila HASSAINI, Monsieur Mickael NEMES.	

- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération aux services du contrôle de légalité de Madame la Sous-Préfète d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,



Chrystel LA GUERCHE

Le Maire,




Didier CORBEAUX

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Boussois - Mairie
Utilisateur : UT_215901042 UT_215901042

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0302026
Objet :	DEL 030/2026 : CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	059-215901042-20260519-DEL0302026-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901042-20260519-DEL0302026-DE-1-1_0.xml	text/xml	888 o
Document principal (Délibération) Nom original : del0302026.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901042-20260519-DEL0302026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.5 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	21 mai 2026 à 13h04min53s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2026 à 13h05min01s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur BRUNO SPILMONT
En attente de transmission	21 mai 2026 à 13h05min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 13h05min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 13h05min14s	Reçu par le MI le 2026-05-21